

SAINT-MAX

L'actualité de la ville de Saint-Max



UN AIR DE PLAGE À SAINT-MAX



6 | FESTIVITÉS
Fête nationale !

20 | COMMUNICATION
Nouveau site internet !

24 | AFFAIRES SCOLAIRES
Ville amie des enfants !

Chères Maxoises, Chers Maxois,

Nous voici en été, et les températures caniculaires de ces derniers jours nous incitent à la prudence et à la vigilance, **notamment pour nos Aînés et nos tout-petits.**

Heureusement, **il y a la Fontaine de la Place – la Plage de l'Europe** pour les petits, un réservoir de fraîcheur! En effet, des jets d'eau et des brumisateurs ont été posés pour leur plus grande joie. Une programmation permet de limiter l'utilisation aux horaires qui conviennent.

Avec le retour des beaux jours, **la nature et la convivialité reprennent leurs droits !** Vous trouverez dans ce bulletin des recommandations sur les bonnes pratiques : le désherbage des espaces extérieurs, qui est de la responsabilité du propriétaire ou du locataire, les horaires pour la tonte et les travaux bruyants, les déjections canines qui doivent être ramassées par les propriétaires de nos amis les animaux et non pas laissées sur la voie publique, et d'autres indications toutes aussi importantes.

Je compte sur vous pour **respecter ces rappels simples mais essentiels pour le bien vivre ensemble** notamment cet été ! En effet, le respect est la base de tout. Le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se vit au quotidien avec les efforts réciproques en direction de son prochain ; Merci de votre attention à cet effet.



Les élections législatives sont à présent terminées, je ne commenterai pas les résultats, si ce n'est pour exprimer des **regrets de voir un nouveau parti – celui de l'abstention – qui progresse insidieusement.** Et si l'on n'y prend pas garde, il va prendre une place qui ne devrait pas lui être réservée. Il est temps que nos dirigeants nationaux prennent la mesure de leurs responsabilités sur ce plan et qu'ensemble, nous puissions nous concerter pour inverser cette tendance ! Le vote n'est pas seulement un droit mais un devoir, il faut s'exprimer, et se mobiliser pour le dire. **La démocratie est une chance dans notre pays.**

Les prochaines élections devraient avoir lieu en 2024 avec l'élection des députés Européens, dont on ne mesure pas toujours les pouvoirs importants, et en attendant, les élections sénatoriales mobiliseront les « grands électeurs » donc les Elus, pour

Je compte sur vous pour respecter ces rappels simples mais essentiels pour le bien vivre ensemble notamment cet été ! En effet, le respect est la base de tout. Le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se vit au quotidien avec les efforts réciproques en direction de son prochain ; Merci de votre attention à cet effet.

la moitié d'entre eux, dont la Meurthe-et-Moselle, l'an prochain en 2023.

D'ici là, vous trouverez de nombreuses informations dans votre bulletin pour passer un bel été au soleil ! **Fêtes des voisins, programmation culturelle et sportive avec surtout le retour de Maxi-sport,** manifestation sportive familiale prisée et de qualité, à partager en équipes, animations à venir dont les **festivités du 14 Juillet**, ainsi que l'agenda des activités de l'été.

J'en profite pour mettre à l'honneur et remercier toute mon équipe municipale pour le travail important au quotidien, une équipe soudée et de qualité, et **je souhaite également y associer toute l'équipe des agents municipaux, qui travaille chaque jour à la qualité et à l'amélioration du service public,** et qui a fort à faire, tant les demandes et les exigences sont importantes. Ce n'est pas toujours facile pour eux, et **je sais et surtout je reconnais à sa juste valeur la professionnalisation des tâches, la difficulté souvent qu'ils doivent dépasser,** je suis heureux de travailler avec eux. **Loyaux et efficaces, les élus et les agents municipaux méritent ici toute notre reconnaissance et tous nos remerciements.** Bravo et merci !

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bon été, prenez du temps pour vous reposer et vous ressourcer, et **n'oubliez pas l'accueil des Nouveaux Maxois le samedi 3 Septembre et le forum sportif et associatif à la même date,** pour un **plein d'activités à la rentrée ! Le retour de Handiride et la fête du patrimoine des 17 et 18 Septembre** nous promettent également des **moments chaleureux et solidaires,** réservez bien les dates !

Bien amicalement,

**Votre Maire,
Eric PENSALFINI**

PERMANENCES DE M. LE MAIRE

Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h00 à 11h00 et sur rendez-vous au 03 83 18 32 36 les autres jours.

En cas d'absence, téléphonez au 03 83 18 32 32.

Mairie / 32, Avenue Carnot (dans la cour donnant rue de Lorraine)

SOMMAIRE

| | |
|------|-----------------------------|
| p.2 | Éditorial |
| p.3 | Focus |
| p.4 | Événements et animations |
| p.7 | Jumelage |
| p.8 | Culture |
| p.10 | Seniors et jeunes retraités |
| p.12 | Cohésion sociale |
| p.13 | Sécurité |

| | |
|------|-----------------------------|
| p.17 | Vie Économique |
| p.18 | Urbanisme |
| p.20 | Communication |
| p.21 | Éducation et petite enfance |
| p.24 | Jeunesse & Sports |
| p.26 | Tribune Libre |
| p.27 | État Civil |
| p.28 | Agenda |

DÉSHÉRBAGE DES TROTTOIRS

Une nécessité partagée

En l'absence de règlement municipal, le nettoyage du trottoir sur une distance d'au moins un mètre est **à la charge de l'occupant** (locataire, propriétaire, usufruitier ou syndic d'un immeuble), ce qui comprend : le désherbage, le nettoyage des feuilles et détritiques, le déneigement, l'épandage de sel.

En cas de nuisance ou d'accident, votre responsabilité pourra être engagée.



LAISSONS FAIRE LA NATURE !

Pour la santé des animaux et la salubrité publique



Un apport artificiel de nourriture profite d'abord aux espèces opportunistes les plus banales des villes : pigeons des villes, rats, corneilles noires, chats errants, perruches, renards, oies d'Égypte, etc. **Nourrir ces espèces aura pour effet d'augmenter leur population, avec un impact négatif sur l'environnement.**

La nourriture offerte n'est pas nécessairement adaptée aux animaux. Le pain par exemple, souvent mouillé, n'est pas idéal pour les oiseaux : il gonfle dans leur estomac et peut provoquer des troubles digestifs, voire leur décès. Le nourrissage de certains animaux crée une accoutumance. Ces derniers deviennent alors dépendants de l'homme et rencontrent des difficultés à se nourrir seuls, leur survie est alors compromise.

DEVENEZ SVP

Sauveteur Volontaire de Proximité

Les Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) sont prêts à intervenir suite à l'appel du SAMU (15) dans leur commune, en cas d'arrêt cardiaque survenant aux alentours de leur domicile. Ces SVP sont formés à l'utilisation d'un Défibrillateur Externe Automatique (DEA) et au massage cardiaque.

Ils participent régulièrement à de nombreux événements dans l'ensemble du Grand Nancy et à Saint Max.

Ils n'interviendront pas dans un contexte traumatique (accident de la circulation), ni pour de jeunes enfants ou des malades en fin de vie. L'appréciation est laissée au médecin régulateur du SAMU. **Contact : 06 83 81 49 24**



PERMIS DE LOUER

Mise en place et expérimentation du "Permis de Louer"

à compter du 12 septembre 2022 pour tous les propriétaires du périmètre :

- une partie de l'Avenue Carnot, du 01 au 103 et du 02 au 100
- une partie de la rue Alexandre 1er, du 01 au 41 et du 08 au 40
- une partie de la rue Joseph Huet, du 01 au 51 et du 02 au 74
- une partie de la rue Clemenceau, du 01 au 21 et du 02 au 14
- square Georges de la Tour

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 au 32, Avenue Carnot.



▶ Saint-Max • Quartiers de vie

Directeur de la publication : Eric Pensalfini
 Rédaction / Mise en page : Service communication - Mathilde Crivelli
 CSD Corrections
 Photos / images : Service communication - Associations -
 Espace Photo 54 - Flaticon - Freepik - D. Salmon
 Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal n°648 : Tous droits réservés
 Contact : Hôtel de ville - 37 avenue Carnot
 BP 80 109 - 54 133 Saint-Max
 Tél : 03 83 18 32 32 / Fax : 03 83 18 32 37
 Courriel : contact@mairie-saint-max.fr
 Site internet : www.saint-max.fr



RETOUR EN IMAGES

1/ Inauguration du marché solidaire

(01/06/2022)

partenariat entre le
SIVU, Le Centre Social
Saint-Michel Jéricho et
les Villes de Malzéville,
Nancy et Saint-Max.



1

2/ Inauguration de la Fontaine de la Place de l'Europe (02/06/2022), "La Plage de l'Europe" !

3/ Braderie de Pentecôte (06/06/2022)

organisée par
l'association " Les
Enseignes Maxoises"



2

4/ Barbecue des Bénévoles (11/06/2022) Les élus aux fourneaux !

5/ Visites de Quartiers Mai / Juin 2022

6/ Cérémonie de l'Appel du 18 juin (18/06/2022)





3

4

5

6

5

À VOS AGENDAS !

Festivités pour la Fête Nationale



Rendez-vous les **13 et 14 juillet** prochains sur l'**Esplanade du Château Centre Culturel** pour profiter des festivités de la Fête nationale !

Soirée dansante (20h30) et **feu d'artifice** tiré sur les berges de Meurthe (22h30) le mercredi 13 juillet ! Avec **restauration sur place** tenue par les bénévoles de l'ABSM (à partir de 18h30). Rendez-vous à l'Esplanade du Château pour un moment convivial et festif ! (2, Avenue Carnot).

Commémoration le jeudi 14 juillet à 10h30 à l'Esplanade Arnaud Beltrame (37, Avenue Carnot) suivi du fameux **pique-nique républicain**, au Château Centre Culturel !

Les rendez-vous incontournables de la rentrée !

À Saint-Max, (re)découvrez la Ville autrement avec les animations de la rentrée !



Forum Sportif & Associatif

Samedi 3 septembre de 13h30 à 18h00, à la place de l'Europe et aux alentours.

1er rendez-vous de la rentrée lors duquel les associations maxoises vous présentent leurs activités.

Accueil nouveaux Maxois

Samedi 3 septembre à partir de 9h45 à l'Espace Victor Hugo suivi de la visite de la Ville.

Pour les Maxois qui habitent la commune depuis septembre 2021.



Bulletin d'inscription joint à ce bulletin.

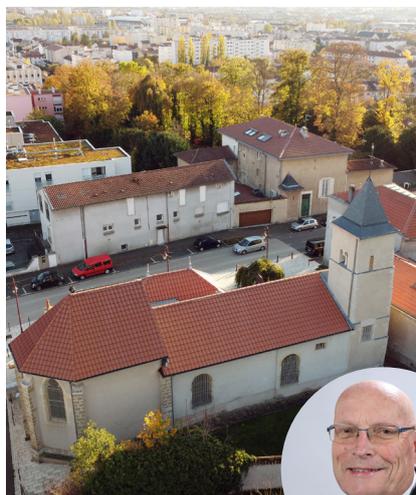
Fête du patrimoine

Balade du Patrimoine :

Samedi 17 septembre de 9h à 12h.

Départ à 9h de l'Église Saint-Livier (37 Av. Carnot) sur le thème de "L'Architecture et l'Art religieux à Saint-Max".

Suite aux travaux réalisés, la **bénédictio**n de l'Église Saint-Médard aura lieu à 10h30, suivi du verre de l'amitié.



Vide Grenier Jean XXIII de l'OMS



En octobre prochain se tiendra la 15^{ème} édition du vide grenier Jean XXIII, organisée par l'Office Municipal des Sports de Saint-Max.

De 6h00 à 18h00, venez flâner dans les rues et dénicher de bonnes affaires !

Bulletin d'inscription sur saint-max.fr.

Jean-François MIDON

Adjoint délégué aux finances et ressources humaines, au développement économique et au soutien aux commerces et à l'artisanat, à l'emploi, aux fêtes et animations, à la qualité du service public.

LES VOYAGES DU COMITÉ DE JUMELAGE



Un jumelage actif puisque chacune des délégations se rend régulièrement chez l'autre pour profiter de moments culturels. Éric Pensalfini remporte l'édition 2022 du traditionnel concours d'épluchage d'asperges !

Délégation maxoise à la fête des asperges de Walldorf

Le Comité de Jumelage de Saint-Max / Walldorf, représenté par Jacques Pantin et Simone Maetz, s'est rendu à la fête des asperges en compagnie d'Éric Pensalfini, Maire de Saint-Max, Matthias Renschler, Maire de Walldorf, et d'autres élus pour partager une journée ensoleillée à la fête locale, autour de l'asperge et resserrer les liens entre les deux communes.

Invitation au Tholey par le jumelage allemand

Le comité de jumelage St Max / Walldorf s'est rendu au Tholey (Sarre) à l'invitation du jumelage allemand.

Une première sortie très attendue, consécutive aux événements de ces deux dernières années qui ont suspendu les rencontres entre les deux comités. Beaucoup de joie en perspective donc et une sortie d'un grand intérêt. Visite de l'abbaye Saint Mauritius, du jardin baroque avant

un repas en commun dans un restaurant atypique, aux abords d'une zone boisée.

L'après-midi a vu les deux groupes se rendre à la tour du Schaumberg, inaugurée en 1976 et symbole de l'amitié franco-allemande. De là, les participants ont pu admirer la vue panoramique à 360 ° sur la Sarre.



A l'issue de cette belle journée, le Président Jacques Pantin a rappelé la prochaine rencontre, organisée cette fois par le comité de jumelage français, qui devrait se tenir dans les Vosges du Nord, fin septembre.



Catherine VIEUX-MELCHIOR
Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.



Carole BEAUGUILLAUME-ZINCK
Conseillère Municipale déléguée aux manifestations franco-allemandes.



Erika COSSET
Conseillère Municipale déléguée à la culture et expositions culturelles, au jumelage Franco-Allemand et au partenariat Franco-Libanais

RETOURS SUR LES ANIMATIONS



Catherine
VIEUX-MELCHIOR
Adjointe déléguée à l'action culturelle, aux événements culturels, aux relations internationales et associations patriotiques.



10ème festival du cinéma avec Hervé Cassin, gérant du Cinéma Royal !

À l'honneur pour les 10 ans du festival du cinéma : un gâteau d'anniversaire, des étoiles, le tapis rouge et des claps de cinéma dans la ville.

La cérémonie d'ouverture a été lancée par l'Eko Batucada, suivie d'un concert de l'APEM sur les musiques de film, ainsi qu'un flash MOB organisé par "Les Mordus de la piste".

Beaucoup de public pour ces 3 jours du festival ! Y compris pour la séance spéciale seniors du jeudi 19 mai, avec les films "J'adore ce que vous faites" et "Tenor", qui a remporté le prix du public du 10ème festival du film Maxois.

Continuez à profiter du cinéma tout l'été au Royal Saint-Max !



Concert Jazz Sound Five

La fête de la musique, nous a manqué depuis 2 ans !

À cette occasion, le Pôle Culture a organisé un concert de Jazz pour quintet à cordes « Jazz Sound Five » par Frank Natan le 21 juin à 20h au Foyer Culturel Gérard Léonard.



Tournois du Livre

En juin, les classes des écoles primaires maxoises ont participé aux fameux Tournois annuels dans le but de remporter un maximum de points ! A cette occasion, les bibliothécaires ont réalisé des jeux sur la thématique des livres que les enfants devaient lire.

L'ÉTÉ CULTUREL !



Heures du conte

Le 30 juin et le 7 juillet à 16h30 à l'aire de jeux du quartier Saint-Michel Jéricho.

Animations de lectures hors les murs.
En partenariat avec la PMI 54.



Exposition d'aquarelles

Du 23 juin au 20 juillet à la Bibliothèque. Exposition d'aquarelles par Frédérique Ravet.

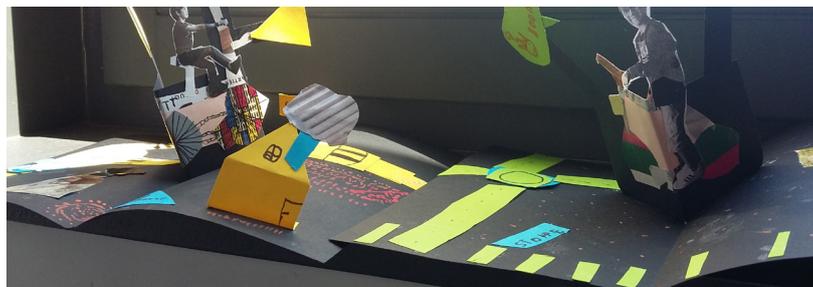
Horaires d'ouverture de la Bibliothèque. Entrée libre.

Atelier aquarelle

Le 20 juillet à 14h30 (en extérieur, au bord de la Meurthe), à partir de 7 ans.

Sur inscription au 03 83 33 28 42.

Stage de création artistique



Du 23 au 27 août de 14h30 à 17h à la bibliothèque.

Animé par Pierre André, étudiant à l'ENSAD (jeune pousse de la création artistique).

L'objectif sera de créer une revue dessinée, à la manière des revues "TOPO" ou "XXI". Un atelier dédié aux 10-15 ans, qui a lieu depuis 3 ans maintenant, très attendu par les amateurs de Pop Culture ! Sur inscription au 03 83 33 28 42.

Braderie de Livres

Du 5 au 30 juillet à la Bibliothèque.

2€ les 10 livres

Informations pratiques :

Fermeture de la bibliothèque du 2 au 15 août 2022. Réouverture le 16 août à 14h30

En septembre



Le Livre sur la Place se décentralise

Rencontre d'auteurs, lectures à voix haute et animations autour du livre sont prévues toute la semaine du 9 au 11 septembre !

À l'Espace Champlain, 75 rue Alexandre 1er. L'invitée d'honneur est Muriel Szac, autrice des feuillets d'Hermès et d'Ulysse chez Bayard, et directrice de la collection « ceux qui ont dit non ».

En Partenariat avec Batigère, le SIVU et le Centre Social Jéricho.

Réservez votre semaine !

Programme à venir sur saint-max.fr.



Projection du film "A Mansourah, tu nous as séparés"

Le 22 septembre à 20h au Château Centre Culturel, en présence de la réalisatrice Dorothée-Myriam Kellou.

Pendant la guerre d'Algérie, plus de deux millions de personnes ont été déplacées par l'armée française et regroupées dans des camps. Un déracinement documenté, mais largement occulté.

Sur inscription au 03 83 33 28 42.

ÇA BOUGE CHEZ LES SENIORS !



Voyages des Seniors

Le mardi 7 juin a eu lieu le voyage dynamique des Seniors en direction de Rémich avec plus de 130 participants.

Inscriptions Carte Part'âges

Venez rejoindre nos 200 personnes déjà adhérentes de la Carte Part'âge pour profiter d'activités adaptées et dédiées aux Seniors tout au long de l'année, d'un accès aux salles de quartier et d'avantages auprès des commerçants maxois partenaires !

Inscriptions à partir du lundi 5 septembre uniquement les matins de 8h à 12h au Pôle Seniors 32 Avenue Carnot. N'oubliez pas vos certificats médicaux pour les inscriptions !



Marche douce - Juin 2022

Handi Ride !



Dimanche 18 septembre.

En partenariat avec l'OMPH.

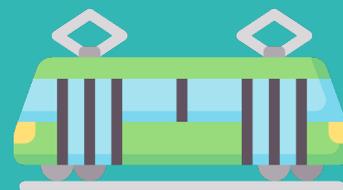
Pour sa 10ème édition, Handi Ride propose aux personnes en situation de handicap une balade gratuite en moto et voiture de collection, et des animations sur la Place de l'Europe, tout au long de l'après-midi.

Informations et inscriptions du 01/09 au 16/09 du lundi au vendredi de 8h à 12h au Pôle Seniors 32 Avenue Carnot. Contact : Josiane MERLETTE, Présidente de l'OMPH, omph.josiane.merlette@orange.fr

Christine HINSINGER
Adjointe déléguée aux seniors, à l'intergénérationnel et aux personnes handicapées.



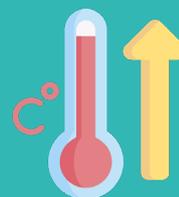
Transport



Pass Symphonie et Mélodie

A partir de 65 ans, vous pouvez vous procurer des tickets de transport gratuit ou à prix réduit : le Pass Symphonie et le Pass Mélodie, les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 8h à 12h, auprès du Pôle Seniors. Les Pass sont délivrés en fonction des revenus, il convient de vous munir obligatoirement de votre avis d'imposition lorsque vous viendrez les chercher et lors d'une première inscription, merci de vous munir d'une photo d'identité.

Canicule



En prévention d'une éventuelle canicule, le Pôle Seniors recense les personnes âgées et/ou en situation de handicap qui sont isolées géographiquement ou familialement. Elles peuvent se faire connaître, si elles le souhaitent, auprès de la Mairie (03 83 18 28 85). Elles seront invitées à laisser leurs coordonnées et celles d'une personne à prévenir en cas d'urgence. Ces données restent confidentielles.

L'équipe municipale en appelle à la solidarité du voisinage et invite chacun à prêter particulièrement attention aux personnes fragiles qu'il connaît.

LES ACTIONS SOLIDAIRES

Collecte de Printemps de la Banque Alimentaire



Marie-Josée DAVANZO
Adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux solidarités, aux affaires sociales.



Un moment solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande

En partenariat avec la Ville de Saint Max, le CCAS et la Banque Alimentaire, la collecte de Printemps a eu lieu dans le hall du supermarché Match en mai dernier. Un grand merci à tous les généreux donateurs car les bénévoles ont pu récolter environ 600 kg de denrées ! Merci aux bénévoles engagés et solidaires toujours présents pour la bonne cause ! Un don = Un soutien proche de chez vous !

Transport



Pass Cité

Les personnes à faibles ressources (RSA, indemnisées Pôle Emploi) peuvent obtenir le Pass Cité auprès du CCAS 32 Avenue Carnot, les 1er et 3ème jeudis de chaque mois, de 8h à 12h uniquement. Les Pass Cité sont délivrés uniquement sur production d'un justificatif (CAF, Pôle Emploi).

Vétimax

Une grande braderie d'été s'est déroulée le mardi 21 juin !
Merci à l'équipe de bénévoles qui gère les réassorts et l'accueil du public chaque mardi après-midi !

Fermeture du vestiaire

Le vestiaire solidaire Vétimax sera fermé du 1er au 22 août. Reprise du vestiaire le mardi 23 août de 14h à 17h, 2, Rue de la Noue, Bâtiment Les Oliviers à Saint Max.





COOPÉRATION ENTRE LES POLICES

Signature de la Convention Saint-Max / Malzéville

Les polices municipales de Malzéville et de Saint-Max se mutualisent pour renforcer ponctuellement les effectifs des deux communes qui sont voisines et ainsi mieux garantir la sécurité des habitants.

Les deux Maires, Bertrand Kling et Éric Pensalfini ont signé, en mai dernier, une convention triennale pour prolonger la coopération entamée au début de la crise sanitaire.

L'objectif principal est de lutter contre le sentiment d'insécurité et de répondre aux problématiques d'incivilité

et d'ordre environnemental. La convention de coopération des deux polices de Saint-Max et Malzéville est un signe de la volonté de renforcer ponctuellement les actions des policiers.

Validée par le Préfet, cette mutualisation est une première sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.

Michel THEVENOT
Adjoint délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville, à la Requalification du logement privé, à la Sécurité et la Prévention routière et piétonne.



DES VACANCES SEREINES !

Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances permet de demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile durant vos vacances. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez vous rendre à la Police Municipale de Saint-Max, (située au Parc de l'Hôtel de Ville) ou vous inscrire en ligne. Inscrivez-vous à n'importe quel moment de l'année !

Formulaire à remplir en ligne
sur saint-max.fr > Votre Ville > Sécurité



Lutte contre les incivilités



La police municipale, par une présence de proximité sur la voie publique, permet de prévenir et constater les incivilités en tous genres : nuisances sonores, déjections animales, non respect des conditions de dépôt des ordures, chiens non tenus en laisse...



Des caméras de vidéo-protection, judicieusement installées dans la commune pour votre sécurité, viennent renforcer l'efficacité de la Police Municipale.

N'hésitez pas à signaler tout problème dont vous auriez été témoin.



Bien vivre ensemble



Les incivilités n'ont pas uniquement lieu dans la rue et vous pouvez parfois involontairement occasionner des gênes à votre voisinage. **Voici quelques règles qui permettent de mieux vivre ensemble.**

Les travaux en extérieur et en intérieur peuvent être gênants. L'utilisation d'engins bruyants est autorisée :



Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le brûlage d'herbe et autres végétaux est rigoureusement interdit tant pour la gêne que cela peut provoquer dans votre voisinage que pour le risque lié à la propagation d'un incendie.



Merci de déposer vos déchets verts en déchetterie où ils seront traités et valorisés sans nuisance et en toute sécurité.

Des règles pour mieux vivre ensemble !

BIEN VIVRE ENSEMBLE à Saint-Max



Sécurité des personnes

Sécurité routière

Sécurité des biens



Ville de Saint-Max - Police Municipale
Parc de l'Hôtel de Ville - 03 83 18 28 89

Numéros pratiques

Police Secours : 17

Poste de Police Nationale de Saint-Max : 03 83 20 58 42

Police Municipale : 03 83 18 28 89

Mairie : 03 83 18 32 32





Circulation et stationnement



La limitation de vitesse à respecter en fonction des conditions de circulation en agglomération est de **50 km/h.**

Il existe également dans Saint-Max, des zones limitées à 30 km/h et des zones "de rencontre" limitées à 20 km/h : véhicules à moteur, cyclistes et piétons sont invités à co-habiter dans le respect des uns et des autres.



Des contrôles de vitesse sont régulièrement réalisés sur l'ensemble du territoire communal par les forces de

Polices Municipale et Police Nationale. Ces contrôles existent pour la sécurité de tous : pour ne pas qu'ils deviennent un désagrément, il vous suffit de respecter les limitations de vitesse !



Les zones bleues à Saint-Max

Le stationnement dans la commune



LIMITÉ À 30 MIN.

- Devant la Mairie (32, av. Carnot)

LIMITÉ À 1H

- Devant l'Hôtel de Ville
- Place Barrois
- 16 > 22 av. Carnot

LIMITÉ À 2H

- Parking du Château

LIMITÉ À 2H:30

- Parking Carnot (derrière la résidence ARTÈMIS au 27 av. Carnot).
- Parking allée Jean Martin



Utilisez un disque de stationnement (mis à disposition en Mairie).



S'il est souvent rappelé aux chauffeurs leurs devoirs, **piétons et cyclistes** ne doivent pas oublier qu'ils sont partie prenante du bon déroulement de la cohabitation dans cet espace à partager qu'est la rue... Eux aussi ont des droits et des devoirs et nul n'est censé ignorer la loi.



Protection de votre domicile



EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage qui pourra également relever votre courrier et donner l'illusion que votre domicile est habité.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

À votre demande, la Police Municipale peut surveiller gratuitement votre propriété en votre absence, et ce, tout au long de l'année !

Rendez-vous sur le site www.saint-max.fr rubrique "Votre Ville" > Sécurité pour remplir le formulaire en ligne ou rendez-vous directement au poste de Police Municipale situé au parc de l'Hôtel de Ville les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 10h ou sur rendez-vous au 03 83 18 28 89.



Quelques conseils utiles !

Fermez et verrouillez votre habitation même si vous vous absentez seulement quelques instants.

Ne signalez pas votre absence à un inconnu (démarchage téléphonique ou autre...):

Si vous habitez en immeuble vérifiez toujours l'identité de la personne qui sonne et n'ouvrez pas systématiquement.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs; confiez les plutôt à une personne de confiance.

Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or ou de bijoux chez vous.

N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clés

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ;

Ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

En cas d'absence, soignez votre entourage, vos voisins.

Signalez vos absences prolongées auprès de la Police Municipale

Protégez votre logement : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les boies vitrées peuvent être renforcées.

Tout dispositif de protection passif (spot lumineux, alarme sonore, vidéo-protection) est utile.

Signalez à la Police Municipale toute présence suspecte dans votre quartier (démarcheurs, voiture qui passe plusieurs fois... essayez de noter un maximum d'informations).



Vigilance

Faites attention aux informations que vous divulguiez sur les réseaux sociaux (dates, destinations, photos...), elles peuvent se retourner contre vous !



Si vous êtes victime d'un cambriolage : prévenez immédiatement la Police Nationale en composant le 17 et ne prenez aucun risque inconsidéré.

Ne touchez à aucun objet et interdisez l'accès aux lieux. Une fois les constatations effectuées, il est primordial de déposer plainte. Faites opposition auprès de votre banque et déclarez le vol à votre société d'assurance.

**LE SAMEDI
3 SEPTEMBRE
2022**

LA VILLE DE

SAINT-MAX

ACCUEIL

LES NOUVEAUX

MAXOIS

INFOS & INSCRIPTIONS

03 83 18 32 36 - contact@mairie-saint-max.fr
saint-max.fr

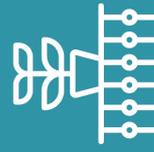


Fleurissons Saint-Max !

**MAISONS & BALCONS
FLEURIS**

Concours 2022

Inscrivez-vous avant le 14 juillet



Bulletin d'inscription à retourner en Mairie ou par mail
32, Av. Carnot à Saint-Max | contact@mairie-saint-max.fr
03 83 18 32 38 | saint-max.fr



Bulletin d'inscription au concours 2022

Vous êtes Maxois(e) et vous aimez embellir votre maison ou votre immeuble avec vos compositions florales d'été ?

Inscrivez-vous au concours des maisons et balcons fleuris 2022 organisé par la Ville de Saint-Max. Un jury se déplacera à deux occasions durant l'été et établira un palmarès à l'issue de ces deux visites.

Attention, le fleurissement doit être visible depuis la rue.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
_____ Tél : _____

(Merci de préciser dans quelle catégorie vous souhaitez participer à ce concours et l'emplacement de la composition en cas de localisation difficile).

- maison avec jardin
- maison avec balcon et/ou terrasse
- façade de maison
- immeuble collectif
- autres (précisez) _____

Merci de bien vouloir confirmer votre participation avant le 14 juillet 2022 en retournant ce coupon à la Mairie de Saint-Max au 32 Avenue Carnot 54130 Saint-Max, ou par mail à l'adresse suivante : contact@mairie-saint-max.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXOIS SE DÉROULERA LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

RENDEZ-VOUS À 9H45 À L'ESPACE VICTOR HUGO (RUE VICTOR HUGO)

Durant cette matinée : présentation et visite de la ville puis repas convivial. L'après-midi, Forum Sportif et Associatif afin de découvrir les différentes associations de la commune. La Ville met en place un service de garderie gratuit pour les enfants de 3 à 12 ans, de 9h45 à 12h00.

MME

Nom : _____ Prénom : _____

M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
_____ Tél : _____

- participera(ont) à la Journée d'Accueil des Nouveaux Maxois
- assistera(ont) au buffet n'assistera(ont) pas au buffet

Nombre d'enfants participants : _____

Âge des enfants : _____

- souhaite bénéficier du service garderie pour enfant

Nombre d'enfant(s) : _____

SAINT-MAX

Merci de confirmer votre participation en retournant le coupon ci-dessus en mairie avant le 1er septembre prochain à :

Mairie de Saint-Max 32, Avenue Carnot - 54130 Saint-Max ou en téléphonant au 03 83 18 32 36 ou par mail à contact@mairie-saint-max.fr

ORANGEGRAPHIQUE

Donnez une couleur à votre image !

Graphiste freelance depuis plus de 20 ans, Laurent Hunerblaes propose aux artisans, commerçants, PME-PMI, administrations..., de les accompagner dans la mise en place de leurs outils de communication.

Les principales prestations d'orangegraphique concernent les domaines suivants :

- la direction artistique : élaboration d'identités visuelles numériques et traditionnelles
- la création et la réalisation de documents imprimés : logos,

cartes de visite, têtes de lettre, plaquettes, flyers, dépliants, affiches, brochures, catalogues, annonces presse...

- le digital : création de sites internet, webdesign, animations, e-mailing...
- la signalétique : affiches, stands, totems, enseignes, bâches, habillage de vitrines et de véhicules...

Si vous êtes à la recherche d'une structure disponible et réactive, soucieuse de la qualité et aux tarifs étudiés, orangegraphique saura vous accueillir !

Donnez une couleur à votre image.



orangegraphique

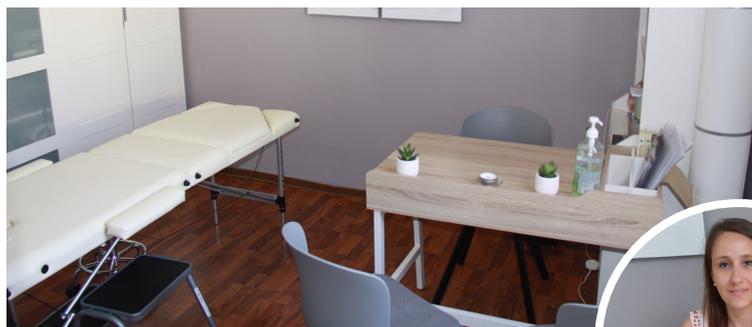


Orangegraphique
15 impasse Plein-Soleil à Saint-Max | 06 16 50 06 67
infos@orangegraphique.fr | www.orangegraphique.fr

MAGNÉTISEUSE - ENERGÉTICIENNE

Vous vous sentez stressé(e), angoissé(e), fatigué(e) ?

Vous ressentez des douleurs, des tensions ? Le magnétisme peut être la solution!



Après plusieurs formations dans le magnétisme et l'énergétique, Fanny Gentilhomme a ouvert son cabinet libéral en tant que Magnétiseuse - Energéticienne le 3 mai 2022 à Saint-Max.

Qu'est-ce que le magnétisme ?

Le magnétisme est un fluide qui a pour but de rétablir l'harmonie et l'équilibre du corps et de l'esprit. Lors de la séance, l'énergie universelle par imposition est utilisée, en passant ses mains au dessus des zones du corps à travailler.

L'objectif de la séance est de prendre vos besoins dans toute sa globalité.



Champs d'action du magnétisme :

Réduit le stress, l'anxiété, améliore les troubles du sommeil, calme les émotions et les tensions, libère les blocages et soulage les traumatismes, stimule le système immunitaire, calme les problèmes de peau, soulage les douleurs inflammatoires, chroniques et musculaires, permet une meilleure cicatrisation et soulage les brûlures corporelles.

Avant tout, la pratique d'une séance de magnétisme ne doit pas se substituer à la médecine traditionnelle mais doit être utilisée en complémentarité.

Les résultats d'une séance sont propres à chacun. Les effets peuvent être immédiats, après quelques jours ou sans résultat. Selon l'objet de la visite, plusieurs séances peuvent être nécessaires.

Fanny GENTILHOMME

57 bis rue Louis Barthou à Saint-Max
07 65 74 96 54 | fannygentilhomme54@gmail.com
www.fanny-gentilhomme.fr

FRAÎCHEUR ET VERDURE !



Laurent SANTOS
Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux, au cadre de vie et au patrimoine, à l'environnement et à la transition écologique, aux mobilités.

Le premier potager partagé de la Métropole !

Lors du lancement du projet Artemis, ce nouveau bâtiment avenue Carnot réalisé par Vinci Immobilier, l'idée était claire pour Éric Pensalfini, comme pour le cabinet d'architectes Bourbon Zanon. Il s'agit d'un projet commun de Éric Pensalfini et Sylvain Boiron de l'entreprise VINCI.

Un potager partagé a été installé pour les résidents des 38 logements. Un pari réussi avec un bel espace extérieur, sur le toit terrasse.

Jardinage pour tous

Des devis ont été demandés pour agrémenter les bacs de

groseillers, mûriers et autres fruits et légumes, ainsi que quelques fleurs pour colorer l'ensemble.

Les bacs sont de différentes tailles et hauteurs afin de permettre à chacun, petits et grands, de jardiner et de récolter les fruits du travail partagé.

La nature au centre-ville

Des tables et des bancs sont installés au centre pour des moments de partage, de travail, de lecture. Une jeune étudiante y a déjà fait ses révisions au calme. Tout a été pensé, du point d'eau à l'éclairage, sans oublier le local pour les outils.



Des brumisateurs installés dans les parcs de la Ville



Les brumisateurs fonctionnent au delà de 28°C de la mi-juin à la mi-septembre de 10h à 12h et de 14h30 à 19h.

L'installation de ces trois premiers brumisateurs dans les parcs de la ville s'inscrit dans la politique consacrée à la lutte contre le réchauffement climatique, afin d'aider les citoyens à pouvoir se rafraîchir durant les périodes caniculaires.

Celui de la Place de l'Europe, à proximité du parc de l'Hôtel de Ville, a été installé en même temps que la nouvelle fontaine.

Des brumisateurs retirés en période hivernale.

Le brumisateur du parc du Château a été financé par la Métropole, dans le cadre de la plage des deux rives, au même titre que les installations

en bois qui viennent d'y être installées pour marquer cette esplanade comme l'une des entrées du site estival. Le troisième brumisateur se situe dans le parc Jean XXIII. Pour son installation il a fallu réaliser des travaux afin d'amener l'eau et l'électricité. Les brumisateurs seront retirés en période hivernale, excepté celui de la Place de l'Europe qui est scellé.

HÉTÉROGÈNES

Que faire de mes déchets encombrants ?

Vous ne trouvez plus le traditionnel calendrier des jours de collecte des déchets encombrants ? C'est normal.

Un nouveau service de collecte des encombrants sur rendez-vous est disponible depuis le 1er juin 2022 !

Comment fonctionne le nouveau service ?

Cette nouvelle collecte sur rendez-vous remplace le ramassage en porte à porte réalisé une fois par an jusqu'à présent, et qui ne permettait pas de trier et de bien valoriser ces déchets en raison de leur compactage en cours de collecte et de leur traitement en centre d'enfouissement.

Dans le cadre de cette nouvelle collecte, les objets encombrants sont collectés par le prestataire

de la Métropole du Grand Nancy puis dirigés sur une des déchetteries métropolitaines où ils seront triés en vue de leurs réutilisations, réemploi, recyclage ou valorisation.

Qui peut bénéficier du service ?

Cette collecte à la demande est accessible à tous les habitants de la Métropole du Grand Nancy. Les habitants peuvent solliciter un maximum de 2 rendez-vous par année civile.

Les professionnels (artisans, commerçants, professionnels de santé....) ne peuvent pas en bénéficier.

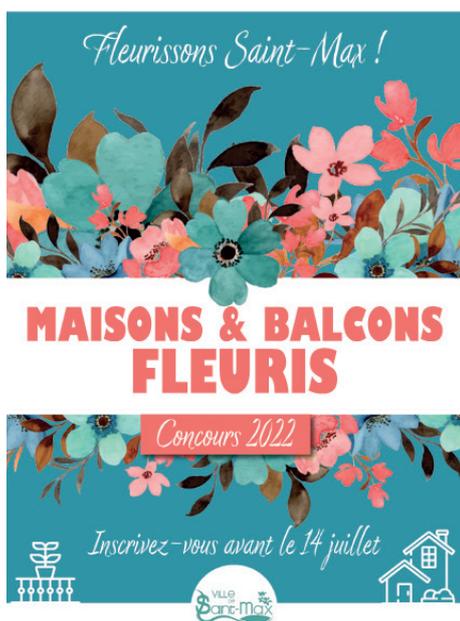
Combien ça coûte ?

Le service est facturé aux usagers par la Métropole du Grand Nancy en

fonction du volume collecté :
entre 0 et 2 m³ : 10 €
entre 2,1 et 4 m³ : 20 €
entre 4,1 et 6 m³ : 30 €

Une majoration de 30 € est appliquée pour bénéficier d'une collecte en urgence : délai d'intervention sous 4 jours ouvrés maximum.

• d'information sur le site de La Maison de l'Habitat et du Développement Durable (objets autorisés ou non, comment se déroule la collecte, prise de rendez-vous etc...)



CONCOURS

Maisons et balcons fleuris

Vous êtes Maxois(e) et vous aimez embellir votre maison ou votre immeuble avec vos compositions florales d'été ?

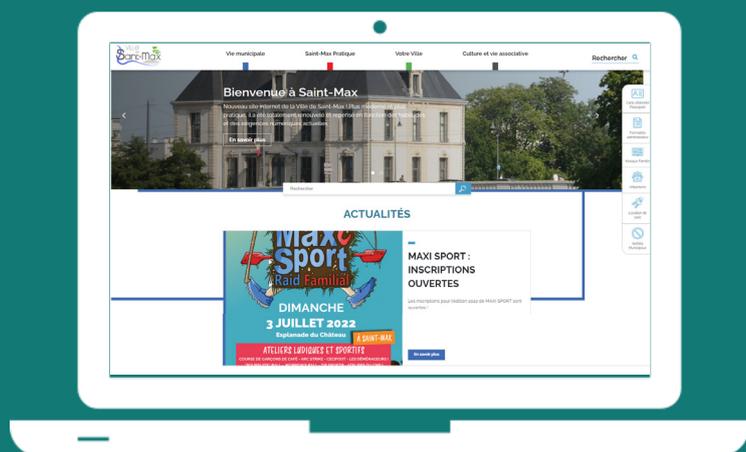
Inscrivez-vous au concours des maisons et balcons fleuris 2022 organisé par la Ville de Saint-Max. Un jury se déplacera à deux occasions durant l'été et établira un palmarès à l'issue de ces deux visites.

Bulletin d'inscription à retrouver dans ce magazine et sur saint-max.fr > actualité.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le nouveau site internet de la Ville de Saint-Max est en ligne depuis mi-mai dernier.

Plus moderne et plus pratique, le site internet de la ville de Saint-Max a été totalement renouvelé et repensé en fonction des habitudes et des exigences numériques actuelles.



www.saint-max.fr

Trouver une information est plus clair et plus rapide. L'accueil du site a été pensé avec des accès rapides (actualités, agenda, démarches en ligne, formalités administratives...) des entrées de menus plus efficaces et des nouveautés telles que la carte interactive, l'inscription à la Newsletter, les formulaires d'inscription aux animations locales...

PETIT TUTORIEL

La page d'accueil

La page d'accueil est conçue de manière à vous faciliter l'accès aux démarches les plus courantes, avec un menu en un clic à droite de votre écran. Le menu principal du site vous suivra durant toute votre navigation sans avoir besoin de remonter en haut de la page. L'accueil vous propose une zone dédiée aux actualités municipales. En un coup d'œil, visualisez l'actualité de votre commune.

En descendant, l'agenda apparaîtra. Ici vous y trouverez les prochains rendez-vous culturels, sportifs, festifs... de Saint-Max.

Parvenu en bas de la page, vous y trouverez un accès à une carte interactive (avec toutes les associations maxoises et prochainement les services et sites d'intérêt de la Ville), les bulletins municipaux et l'inscription à la Newsletter !

La navigation

Le menu principal vous offre 4 accès :

L'entrée "Vie Municipale" regroupe toutes les informations municipales (équipe municipale, délibérations et décisions, budgets et expression libre).

L'entrée "Saint-Max Pratique" vous propose un accès aux services et horaires, aux numéros pratiques, aux commerçants et artisans locaux, et enfin aux espaces verts et cimetières.

L'entrée "Votre Ville" vous guide vers les informations utiles des différents pôles de Saint-Max (éducation et enfance, jeunesse et sports, seniors, santé, handicap, social, sécurité, fêtes et cérémonies)...

L'entrée "Culture et vie associative" vous informe sur les activités culturelles, la Bibliothèque et les associations maxoises catégorisées.

Un menu en un clic

Il est conçu pour accéder aux services les plus demandés : prise de rendez-vous pour les cartes d'identité / passeports, formalités administratives, location de salles, kiosque famille, démarches d'urbanisme...

Une zone de recherche utile

Vous trouverez au niveau du menu principal en haut à droite, une barre de recherche qui vous permet d'effectuer une recherche rapide par mots-clés pour trouver vos informations instantanément.

Évolutions

Ce nouveau site internet est évolutif. Il a été pensé pour vous, les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenus (images, vidéos...)

Bonne navigation à tous !

RETOUR EN IMAGES

1/ Les confettis continuent leurs petites aventures :

Mai, participation à la semaine petite enfance à Saint-Max ;

Juin, début des ateliers avec la psychomotricienne : à la découverte de son corps ;

A partir de septembre, les confettis commenceront un nouveau projet autour de la nature, découvertes et belles expériences au programme.

2/ Atelier danse à la crèche Frimousse !

Tous les mercredis, les séances de danse sont l'occasion pour les grands comme pour les petits de passer un moment convivial. Les bénéficiaires de ces ateliers sont pour un enfant multiples : développer son plaisir de bouger ; travailler son sens de l'équilibre et améliorer ses réflexes.

3/ Ô comme 3 pommes

Les enfants ont confectionné une belle surprise pour la fête des mamans et des papas.

Reprise des activités de l'association

les mercredis et jeudis de 9h à 11h dès le mercredi 7/09 à notre salle impasse Haut Rivage.

4/ Retour de la Semaine de la petite enfance, après 2 ans d'absence !

La Semaine de la Petite Enfant s'est déroulée, du 17 au 20 mai derniers. Un grand moment de retrouvailles avec, au programme, spectacle, ateliers et animations pédagogiques pour les plus petits !



1



2



3



4



VILLE AMIE DES ENFANTS

La ville de Saint-Max a obtenu le titre "Ville Amie des Enfants". Cette convention consolide les liens entre la ville de Saint-Max et l'organisme de l'UNICEF France, véritable gage de reconnaissance de la politique enfance-jeunesse.



La Ville est invitée à respecter les 5 engagements forts d'UNICEF qui sont la traduction des droits de la CIDE* :

- **Assurer le bien-être** de chaque enfant (à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité) ;
- **Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion**, (contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité) ;
- **Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité** à chaque enfant et jeune de son territoire ;
- **Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération** la participation et l'engagement de chaque enfant et chaque jeune ;
- **Nouer un partenariat avec UNICEF** France pour contribuer à sa mission de veille, (de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde).

Présente depuis plusieurs années à ses côtés, la candidature de la Ville a donc été retenue pour un partenariat de qualité avec le comité 54 et les délégations bénévoles locales durant le mandat 2020/2026.

*Convention Internationale des Droits de l'Enfant



Uniday, une journée nationale des festivités UNICEF.

Cette année, le thème retenu est le bien-être émotionnel. Un choix d'UNICEF France .

La Ville de Saint-Max, ayant obtenu le titre Ville Amie des Enfants, souligne son engagement et mène des projets tout au long de l'année, auprès des enfants et des jeunes, afin de défendre la cause de leurs droits fondamentaux. A cette occasion, les élus Béatrice Bauer, Adjointe, François-Marie L'Huillier, Conseiller Délégué et l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs, accompagnés par Madame Françoise Wanson, chargée de mission des Villes Amies des Enfants pour le département de la Meurthe-et-Moselle, se mobilisent afin de célébrer ce moment convivial avec les enfants.

Des outils de communication et un kit d'animation ont été mis à disposition des participants pour permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir comment ils peuvent notamment évoquer leur bien-être en leur donnant des clés pour prendre soin d'eux.



Béatrice BAUER
Adjointe aux affaires scolaires, aux activités et loisirs périscolaires, à la petite enfance et à l'éducation, au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ).

VIE PÉRISCOLAIRE



Formation HACCP pour 3 animateurs périscolaires

3 animateurs périscolaires ont participé à la formation HACCP (ou Analyse des Risques et Maîtrise des Points Critiques). Il s'agit de comprendre les nouvelles réglementations française et européenne (pack hygiène) afin d'appliquer les directives en toute autonomie.

Cette formation permettra une plus grande autogestion dans le cadre de remplacements occasionnels des responsables de restaurants

scolaires. (Connaître les obligations en hygiène pour les professionnels de la restauration, mise en place des procédures et des modes opératoires propres aux risques sanitaires relatifs aux aliments, identifier ou revoir le principe des bonnes pratiques en matière de restauration, assurer la mise en place de procédures de traçabilité et d'alerte dans le temps, assurer la conformité des locaux (salle de restaurant, cuisine, stockage, etc.).



Inscriptions périscolaires

Les inscriptions aux différents services périscolaires (accueil matin et/ou soir, restauration scolaire, "Révisons nos leçons" et accueil du mercredi) sont obligatoires à chaque rentrée scolaire.

Où s'inscrire ?

Via le kiosque famille (KIDS), service d'inscription en ligne : saint-max.fr > Kiosque Famille (page d'accueil, menu à droite). ou directement en mairie, 32 avenue Carnot, Saint-Max.

Un référent handi-loisirs se tient à disposition des familles afin d'accompagner leur enfant pendant les temps périscolaires.



Fête des enfants !

Le Pôle des Affaires Scolaires a souhaité créer une Fête des Enfants en mai dernier.

Les trois écoles gagnantes ont reçu les récompenses offertes par la Ville et la société Cartamundi France, fabricant local de cartes et de jeux de société. Le prestataire de la Ville, Sodexo, a également offert un petit goûter pour les joueurs de l'après-midi.

Une expérience de jeu inédite à renouveler rapidement, qui a beaucoup plu aux enfants, aux enseignants et aussi aux organisateurs !

PRINTEMPS SPORTIF !



Fête du vélo

Une vingtaine de cyclistes ont participé au départ de la fête du vélo sur la Place de l'Europe à Saint-Max. Ils se sont ensuite rendus à la place Stanislas, lieu de rencontre pour tous les amateurs de vélo de la Métropole du Grand Nancy !

La Nuit des Sports

Après 2 années d'absence, l'édition 2022 s'est déroulée le 4 juin dernier, dans 4 sites : le grand gymnase et son dojo du centre sportif Henri Cochet, le petit gymnase et les courts de tennis. Les participants ont pu profiter de 13 activités différentes et découvrir les associations sportives maxoises, de 18h à minuit, dans une ambiance festive.

Merci à l'Office Municipal des Sports, à son président et à toute son équipe !



Concours international d'aéromodélisme

L'inter Eurotour Corld's Cup F3K, organisé par Steeve Collin, membre de l'Aéromodèles Club de l'Est, a accueilli 17 participants de 7 nationalités différentes au Plateau de Malzéville : un Finlandais, un Autrichien, 3 Allemands, un Espagnol, un Néerlandais, 4 Suisses et 10 Français.

La catégorie F3K est aussi appelée "lancé main". Il s'agit de mettre en vol un planeur lancé à la force du bras du pilote, en exerçant un tour sur lui-même, comme pour le lancer de disque. Une fois en vol, le planeur est télécommandé. Le concours est constitué de différentes épreuves qui offrent des points au pilote.

À l'issue de la compétition, Jean-Bernard Verrier, Français est arrivé 3ème, Antony Rotteleur, Français en 2ème position et Cédric Duss, Suisse, est monté sur la première marche du podium et a remporté l'Inter Eurotour World's Cup F3K. Le club donne déjà rendez-vous en 2023.

Plus d'informations sur www.modelisme-ace.fr

PROGRAMME JEUNESSE ÉTÉ 2022

NOUVEAU ! Ludo Max, du 8 au 29 août 2022.

Les après-midi de 14h à 18h, et certaines soirées (voir le programme affiché à l'Ecole Jules Ferry).

Tu souhaites découvrir les jeux de rôle (jeux de plateau), faire du troll-ball, participer à une soirée de l'horreur, dobble XXL, vidéo games ... ? Viens avec tes copains passer l'après-midi encadrée par Nicolas DEMANGE de 14h à 18h. Les dates des soirées spéciales seront précisées ultérieurement.

Le ludo max est un lieu de rencontre et de partage ouvert aux Maxois. LE LUDO MAX est accessible dès 8 ans et se déroulera au péricolaire Jules Ferry.

Inscriptions au 06 07 37 68 61.



**LUDO
MAX** 

DE 8 À 17 ANS

*Jeux de plateau,
vidéo games
troll-ball, soirée de l'horreur...*

À SAINT-MAX
DU 5 AU 29 AOÛT 2022
DE 14 H À 18 H

Et certaines soirées
voir le programme affiché à l'Ecole Jules Ferry

saint-max

Péricolaire Jules Ferry
Dossier administratif complet sur KIDS
Tarif : 1 € l'après-midi et 0,50 € la boisson (encaissement sur place)

INSCRIPTION AU 06 07 37 68 61
Nicolas Demange

**Conditions : dossier administratif complet sur KIDS
Tarif : 1€ l'après-midi et 0,50 € la boisson.**

Activités jeunesse et sportives

Des activités prévues du 11 juillet au 28 août 2022 ! Elles se déclinent principalement en 2 catégories :

- les activités sportives
- les activités jeunesse

Au menu : du sport (activités encadrées par des animateurs professionnels et organisées en partenariat avec les associations sportives locales), de l'art, des découvertes, des activités manuelles... un soupçon de gourmandise et beaucoup de rigolades !



Francis LADENT
Adjoint délégué aux Sports, aux Manifestations sportives, aux équipements sportifs et aux actions en direction de la jeunesse.



**Programme complet à retrouver sur saint-max.fr > Votre Ville.
Les inscriptions à l'accueil de Loisirs et aux activités du Pôle Jeunesse se font via le portail KIDS.**

LISTE "@VENIR SAINT-MAX ENSEMBLE "

Le budget participatif Maxois mobilise les habitants sur de nouvelles idées.

Après la réunion publique lors de laquelle vous avez pu découvrir et surtout retenir pour partie les projets proposés, qui ont été détaillés par celles et ceux qui les avaient initiés, nous sommes à l'étape du choix des projets.

Les votes des habitants pour valider ce choix se font par le biais du dernier bulletin municipal.

Il est important de rappeler que ces projets seront financés avec une somme budgétaire qui a été réservée au Budget Primitif 2022 pour ce budget participatif, somme réservée en fonctionnement et en investissement, puisque bien évidemment, nous ne connaissons pas en avance les propositions.

Pour une première, cela fonctionne plutôt bien, les habitants se sont montrés intéressés, et nous allons bientôt pouvoir annoncer les choix que vous avez retenus. Il restera à définir le délai, l'organisation, mais tout cela va se faire petit-à-petit ; d'ailleurs l'année prochaine, cette initiative se poursuivra et c'est tant mieux.

La Commune dispose de moyens financiers limités à ses compétences et à ce que l'Etat octroie comme dotations, et l'autonomie fiscale ayant été réduite au gré des réformes pas toujours heureuses, la somme allouée est une première base.

Par ailleurs, la démocratie participative à Saint-Max, c'est chaque jour et pas sur un seul projet. La municipalité majoritaire est depuis 2008 sur le terrain au quotidien, rencontre les habitants non seulement lors des visites de quartier, des animations et des cérémonies, mais chaque jour ! Que ce soit par le biais des appels téléphoniques, des messages électroniques, des réseaux ou du courrier chaque jour, les exemples au quotidien se multiplient et les habitants le savent bien. Comme cela a été indiqué pour le budget participatif, il s'agissait de formaliser la proposition d'idées sur un temps donné.

Quels types de projets ? Il a bien été indiqué « des projets généralement d'investissement » mais sans exclure au contraire le bien-vivre ensemble.

Nous sommes loin de la technocratie consistant à faire des accusés de réception ou encore des compte-rendus qui sont rarement consultés, des études à n'en plus finir qui mobilisent les services inutilement, car les projets qui seront choisis prochainement, par définition, ne sont pas encore connus bien évidemment.

Nous avons pu voir lors de la réunion que les porteurs de projets présents avaient bien travaillé leurs dossiers, preuve s'il en était besoin que les habitants s'approprient leur Commune depuis longtemps.

D'ailleurs, les premières réunions sur la mise en œuvre et le suivi de la réalisation avec les porteurs de projets seront faites en septembre comme prévu.

Il ne s'agit pas de formaliser la démocratie participative, mais bien de la vivre, tout simplement.

Le budget participatif et la démocratie participative à Saint-Max, c'est chaque jour et c'est toujours !

Bel été à toutes et à tous !

Eric PENSALFINI - 06 34 62 34 97
Groupe « @venir Saint-Max ensemble »
Majorité Municipale

LISTE "SAINT-MAX, AUTREMENT AVEC VOUS"

Budget participatif : On doit mieux faire...

La majorité municipale a initié cette année la mise en place d'un Budget participatif. Nous nous en sommes réjouis d'autant plus que cette initiative rejoignait la proposition de « démocratie participative » de notre programme.

Le Budget Participatif est, parmi d'autres, un outil pour créer du lien entre les citoyens et les élus en établissant un dialogue entre eux. L'initiative méritait donc une réflexion approfondie tout au long de son élaboration et de son suivi.

Qu'en est-il à Saint-Max ?

• « Faire du citoyen un acteur de la vie locale » (Bulletin Municipal n° 233) est un axe essentiel du projet : il ne doit souffrir d'aucune exclusive ; Pourtant, les élus de l'opposition, qui, rappelons-le encore une fois, représentent 20% de la population, n'avaient été ni consultés, ni associés à son élaboration.

• Retour aux porteurs de projets :

- pas d'accusé de réception du dépôt de projet
- pas de compte rendu de la réunion du 7 avril réunissant la Mairie et les porteurs de projets
- pas d'information sur le sort fait à leur(s) projet(s) ni sur les motivations des choix opérés.

• Le cahier des charges du Budget Participatif paru dans le Bulletin Municipal n° 233 semblait clair : « Proposer des projets d'investissement ... dans un souci de constante amélioration du cadre de vie », qui « peuvent concerner le bien vivre ensemble, la transition écologique ou le développement économique ». On peut donc s'étonner de voir figurer parmi les projets pré-retenus un événement festif (n° 5), certes intéressant mais qui n'est pas un investissement répondant à l'amélioration du cadre de vie.

• Vote des habitants. Ils sont appelés à voter avant le 30 juin sur une liste de 8 projets. Mais si on veut les comprendre, découvrir ce qu'ils recouvrent, le coût prévu de chacun d'eux (quels projets seront réalisables dans l'enveloppe des 30 000 € ?), il est quasiment impossible de trouver des informations, en particulier sur le site de la mairie. Dans ces conditions, comment peut-on faire un choix éclairé ?

Bien sûr, c'était une première et il fallait bien essuyer les plâtres. Mais une réflexion et une préparation plus partagée auraient pu éviter de mieux répondre à l'objectif initial.

Une occasion en grande partie manquée ?

Ce bulletin paraîtra au démarrage des congés d'été, la Plage des Deux Dives (sur les communes de Nancy-Tomblaine-Saint Max) sera donc déjà ouverte (prévue du mercredi 15 juin jusqu'au 4 septembre). Pour cette deuxième édition, les piscines, les jeux d'eau, les espaces de restauration et le sable ont été reconduits.

Mais la volonté de la Métropole est de proposer un lieu de nature en pleine ville. (des espaces de verdure, une « écozone », une cabane en bois de 130 m², un bateau de plaisance ...) : 40 000 m² d'espace de détente, de sport et d'activités ! Nous vous souhaitons à tous un bel été reposant, distrayant, familial !

Notre permanence mensuelle reprend après la pause estivale. A compter du 3 septembre, venez-nous retrouver à partir de 10h, salle Georges de La Tour au premier étage du Foyer Gérard Léonard. L'occasion d'échanger, d'écouter vos attentes, de partager, de réfléchir ensemble et élaborer des projets. Vous pouvez aussi continuer à nous suivre et nous interpeller sur notre site : <http://saint-max-autrement.fr/>

Pour Le groupe Saint Max, Autrement Avec Vous : contact@saint-max-autrement.fr,
Ses élus au Conseil : Christine Minery et David Boivin.

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

La problématique des déchets est prégnante notamment avec les chaleurs estivales. Elle est de la compétence de la Métropole, pour autant, elle concerne chacun d'entre nous qui doit se sentir acteur de la propreté de la Commune, dans un cadre de santé publique. Vous avez à disposition des « smartlines », des molocs, des bacs avec les horaires de sortie indiqués régulièrement sur les réseaux et le bulletin. Il est très important de respecter tout cela et surtout, de s'attacher à ne pas polluer inutilement les trottoirs. Si vous remarquez des poubelles et corbeilles manquantes, n'hésitez pas à téléphoner en Mairie pour le signaler ! La propreté de la Ville, c'est aussi une prise de conscience et des gestes citoyens au quotidien. Merci !



NAISSANCES

Gabrielle, Evelyne, Maguy USTIC, le 06 mai 2022
Luin, David, Björn MARTIN, le 14 mai 2022
Emna MIMECHE, le 14 mai 2022
Madeleine, Edith, Marie THEVENIN HILAIRE, le 21 mai 2022
Sélène, Michèle, Juliette BEYSSON, le 26 mai 2022
Elisha, Chloë, Hadassa JOSEPH, le 30 mai 2022
Théo, Angelo, Roger FRAYARD, le 03 juin 2022
Lucy, Thuy, Tien NGUYEN, le 03 juin 2022
Youri, Luc, Abou COULIBALY, le 08 juin 2022



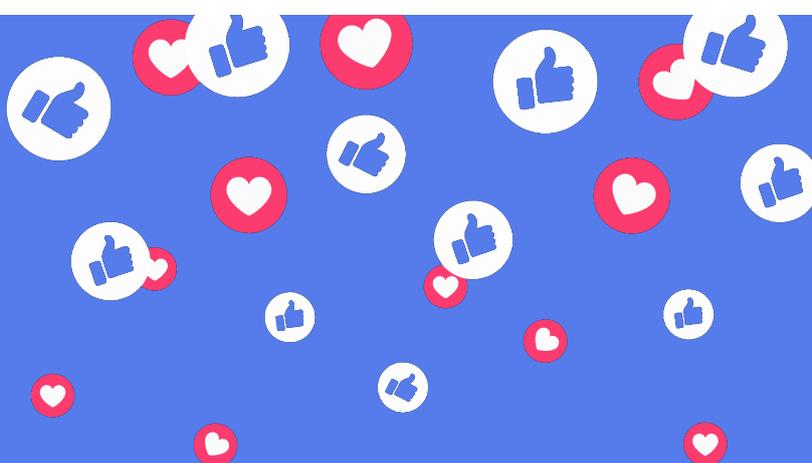
MARIAGES

Dylan LOIAL & Camille DRIX, le 28 mai 2022
Kevin DA SILVA & Maryne SCHEUER, le 18 juin 2022



DÉCÈS

Micheline, Rolande, Suzanne FEUTRY épouse PAYEN, le 24 mai 2022
Ramiro CHEBBA, le 28 mai 2022
Marie-Thérèse, Madeleine FÜRSTOSS veuve POYAC, le 30 mai 2022
Jean-Claude, Henri, Michel CHAUDRON, le 31 mai 2022
Marie, France, Lucienne DALMARD épouse SCHWARTZ, le 31 mai 2022
Simone, Charlotte, Malvina FRIRY veuve CHAUDOIN, le 04 juin 2022
Michel, Charles TRAUSCH, le 04 juin 2022
Michel, François, Marceau FRIRY, 06 juin 2022



Saint-Max, au plus près de ses administrés !

La Ville de Saint-Max vous propose de suivre l'actualité par divers moyens : magazine municipal, page Facebook, Instagram, Newsletter, Site internet (cf p.20)...
Vous êtes de plus en plus à nous suivre ! Merci à vous !

REJOIGNEZ LA PAGE
facebook

VILLE DE SAINT-MAX OFFICIEL



2648

MERCIS



Une Newsletter pour recevoir
l'agenda des manifestations
sur votre boîte mail !

La Newsletter est envoyée 1 à 2 fois par mois à ses abonnés par le biais du mail. Elle regroupe les animations et manifestations qui se déroulent à Saint-Max. Les bulletins d'inscriptions (ex. Concours Maisons et Balcons Fleuris) et formulaires de participation (ex : budget participatif) sont également envoyés.
Vous pouvez vous désinscrire à n'importe quel moment !

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville www.saint-max.fr tout en bas de la page d'accueil !

INSCRIPTION À LA NEWSLETTER

Votre E-mail

ENVOYER

JUILLET 2022

Jusqu'au 3 : Fêtes des voisins à Saint-Max

Dimanche 3 : MAXI SPORT – 9h > 18h - CCC Esplanade

Lundi 4 : Tournoi Echecs Temps scolaires

Du 5 au 30 : Braderie de livres - BMM

Mercredi 6 : Sortie du CMEJ au Sénat

Jeudi 7 : Conte hors les murs – 16h30 – Aire de Jéricho le Vieux (cf p.9)

Mercredi 13 : le P'tit creux – 12h > 14h – EC

Mercredi 13 : Bal et feu d'artifice - à partir de 18h30 - Feu d'artifice à 22h30 - CCC (cf p.6)

Jeudi 14 : Cérémonie - 10h30 - MAM - Pique-Nique Républicain - 12h - CCC (cf p.6)

Mercredi 20 : Atelier d'aquarelle (7 > 11 ans) - 14h30 - BMM (cf p.9)

Mercredi 20 : le P'tit creux – 12h > 14h – EC

Mercredi 27 : le P'tit creux – 12h > 14h – EC

AOÛT 2022

Lundi 15 : Messe en plein air - 11h - Chapelle de la Gueule du loup

Du 23 au 27 : Atelier plastique - 14h30 > 17h - BMM (cf p.9)

SEPTEMBRE 2022

Samedi 3 : Forum Sportif et Associatif – 13h30 > 18h00 – Place de l'Europe et FCGL (cf p.6)

Samedi 3 : Accueil des Nouveaux Habitants (Maxois) - 9h45 - EVH (cf p.6)

Jeudi 8 : Thé dansant Main Tendue – 14h30 – FCGL

Du 8 au 19 : Exposition photos Mémoires de Saint-Max - 14h30 > 18h - CCC

Du 9 au 11 : Livre sur la place décentralisé - BMM (cf p.9)

Samedi 17 : Journées Européennes du Patrimoine - Départ 9h - Église St-Livier (cf p.6)

Dimanche 18 : Handi Ride (cf p.10)

Jeudi 22 : Projection du film « A Mansourah tu nous as séparé » - 20h - CCC (cf p.9)

Samedi 24 : Visite de Quartier - Vieux-Village

► Légende des sigles

FCGL : Foyer Culturel Gérard Léonard

BMM : Bibliothèque-Médiathèque Municipale

EVH : Espace Victor Hugo

CCC : Château, Centre Culturel

MAM : Monument aux Morts

EC : Espace Champlain

EHR : Espace Haut Rivage

CSHC : Centre Sportif Henri Cochet

UNE INFO À PUBLIER ?

Votre prochain magazine municipal paraîtra en septembre.
N'hésitez pas à nous faire part de votre actualité
jusqu'au 5 septembre 2022.
Contactez le Service Communication au 03 83 18 32 31.

